Les partis politiques et la question des Ecoles

La question des Ecoles du Manitoba a déjà tant fait couler d'encre, qu'il peut paraitre présomptueux de prétendre intéresser le public par une nouvelle étude sur cette question.

Il semble plus présomptueux encore de prétendre apporter dans la discussions des éléments nouveaux capables de jetter sur les événements passés, une clarté nouvelle. Telles sont cependant nos prétentions, et nous les croyons justifiées.

Voici pourquoi :

Tous les gens sensés et de bonne foi, tous les amis sincères de la minorité catholique française du Manitoba, reconnaissent aujourd'hui et déplorent le rôle prépondérant et funeste qu'ont joué les passions politiques, au cours des dix années de luttes qui viennent de s'écouler.

Sur ce point tout le monde semble à peu près d'accord.

Nous devons donc diriger nos efforts de façon à exclure autant qu'il est possible la politique de ces débats.

Mais comment pourrons nous espérer un tel résultat, quand des deux côtés l'on s'accuse réciproquement d'avoir causé le mal ?

Et comment pourrons-nous espérer voir la fin de ces accusations acrimonieuses, autrement que par une étude éclairée, impartiale des faits, de façon à établir nettement une fois pour toutes la part de responsabilité qui incombe véritablement à chacuns.

De toutes ces accusations, il n'en est pas, qui ait plus contribué à envenimer les débats, qui ait été plus funeste à la cause de la minorité, que celle portée dès les débuts par certains conservateurs, prétendant rejetter sur le seul parti libéral, l'entière responsabilité des événements de 1890.

Cette accusation, malheureusement trop accréditée aujourd'hui, revient continuellment dans les journaux de parti ; elle est l'epée de chevet des conservateurs ; "l'ultima ratio" de toutes leurs discussions.

Outre, que ce genre de raisonnement, plus que tout autre, contribue à faire aigrir le ferment des haines politiques, et rend impossible toute stérilisation de la partisannerie au sein de la minorité, il comporte une foule d'erreurs, toutes fort dangereuses, et pour le triomphe de la minorité, et pour la direction nécessaire à l'avenir de notre race dans le Dominion

Notre conviction, appuyée sur une étude minutieuse et impartiale l'histoire du Manitoba, est que l'accusation portée contre le parti libéral est erronée Nous sommes persuadés que l'exposé des faits, que l'examen des documents, feront natre chez tout homme de bonne foi, la même conviction.

Détruire une erreur, est une tâche louable, mais nous croyons qu'il y a plus encore à gagner dans l'étude de l'histoire, car la déduction, qui s'impose de cette étude, est que la minorité française a commis une erreur fondamentale ; que les passions de parti lui ont fait perdre de vue l'ennemi véritable, et qu'il faut de toute nécessité donner un vioureux coup de gouvernail à notre barque, si nous ne voulons point sombrer contre l'écueil sur lequel nous naviguons tout droit, tandis que nous nous chamaillons entre nous pour savoir qui a mal dirigé la nacelle.

Nous ne voulons point anticiper sur l'exposition des faits, ni imposer des déductions prématurées, nous croyons que les fait parleront assez clairement par eux-mêmes pour que chacun doive de son propre mouvement et par le seul exercice de son raisonnement, arriver aux mêmes conclusions que nous. Il est cependant nécessaire pour la clarté de cette étude, d'indiquer brièvement les points de la discussion. L'accusation portée contre le parti libéral est celle-ci :

"Ce sont des libéraux, MM. Martin, Greenway, Sifton, etc. C'est un gouvernment libéral, qui, en 1890, ont voté les lois odieuses qui ôtaient à la minorité sa langue et ses écoles."

"Donc le parti libéral est le seul auteur responsable de ces lois; par suite, des longues souffrances de la minorité."

Le raisonnement semble juste, en réalité il est captieux. Nous ne prétendons point certes exonèner ceux qui firent voter les lois de 1890, mais convient-il de rejetter l'injustice commise sur tout le parti libéral ? et sur le seul parti libéral ?

Là est toute la question.

1o. Sont-ce les libéraux qui ont, les premiers, et par intérêt politique, attaché le grelot ?

2o. Les libéraux sont-ils seuls responsable des lois de 1890.

3o. Quel rôle ont joué les conservateurs ?

Autant de questions qu'il convient d'éclaircir avant de pouvoir se prononcer en connaissance de cause.

Le seul moyen de répondre à ces questions est d'interroger l'histoire, c'est ce que nous allons faire.

Nous étudierons d'abord l'histoire d'avant 1888 date de l'arrivée du gouvernement Greenway au pouvoir. Nous établirons ensuite les conditions particulières des partis de 1888 à 1890.

Pris nous étudierons l'histoire de 1890 à nos jours.

Ceci fait, nous pourrons alors, tirer les conclusions qui s'imposeront.

AVANT 1888.

Le 8 Août 1889, c'est-à-dire quelques mois avant la trop fameuse sessions de 1890 ; LE MANITOBA, journal conservateur, alors l'organe de M. A. A. C. LaRivière, chef du parti conservateur français, député actuel de Provencher écrivait.

"De 1871 à 1879, la questions de modifier notre système d'écoles fut souvent agitée et sérieusement discutée; mais grâce a la défense énergique qu'opposèrent alors Mgr Taché et nos hommes publics, ce mouvement fut abandonné. Quant à la questions d'abolir la langue française, elle n'est pas nouvelle non plus, puisqu'en 1879, une mesure dans ce sens fut proposée et même adoptée par la majorité de la Chambre."

L'article se termine par les lignes suivantes.

"Mais de grâce qu'on n'aille pas faire avec notre cause une GUERRE DE PARTI, nos ennemis d'ici se recrutent dans LES DEUX CAMPS, en sorte que nous avons à compter exclusivement sur les hommes modérés, quelque soit le parti auquel ils appartiennent."

Ces déclarations si nettes, d'un journal qui aujourd'hui compte parti les plus intransigeants organes du parti conservateur, sont particulièrement intéressantes à se rappeler, avant que de commencer l'étude de l'histoire du Manitoba.

De l'aveu même de ce journal conservateur, l'agitation contre la langue et les écoles de la minorité française n'était point chose nouvelle en 1889 ; à maintes reprises, les vagues du fanatisme avaient déferlé contre ces remparts des droits de la minorité ; elles s'y étaient brisées, nous affirme LE MANITOBA ; mais forcées de reculer, n'étaient ce point ces mêmes vagues qui, en 1889, grossies, grandies, accouraient menaçantes, pour livrer un nouvel assaut ?

Voilà certes un témoignage inattaquable, bien fait pour surexciter notre curiosité et nous inciter à pousser plus loin notre étude de l'histoire.

Combien précieux ce témoignage, mais combien déconcertant aussi, quand on songe que ce même MANITOBA est aujourd'hui le plus acharné à accuser le parti libéral d'être le seul auteur responsable des lois de 1890.

Comment concilier cette accusation avec cette déclaration catégorique :

"Nos ennemis d'ici se recrutent dans les deux camps."

Pourquoi donc aujourd'hui, s'efforce-t-il de ranger les ennemis de la minorité dans un seul camp ? Est-ce donc médire que de soupconner la partisannerie politique d'être l'auteur de cet incompréhensible mystère ?

Il nous à semblé opportun de relever ces curieuses contradictions avant d'aborder l'étude des faits antérieurs à 1888, elles permettront à certains esprits trop prévenus de se livrer avec plus d'impartialité à l'examen des faits.

Pour abréger une étude forcément longue, nous ne parlerons point des tentatives répétées, mais dissimulées dirigées contre le système, des écoles séparées. Elles furent comme les frissons qui précédent la fièvre.

Le premier excés de fanatisme qui mérite d'être noté est celui de 1874.

En 1874, Mr. John Norquay, le grand chef conservateur manitobain fit les élections générales au cri de :

"A bas la domination française!"

Il demandait ouvertement l'abolition des écoles séparées et celle de l'usage officielle du français.

Nous occupions heureusement de ce temps-là une position qui nous premettait de lutter victorieusement. Nous avions alors 9 députés français sur 24 dont se composait la législature.

La campagne électorale n'eut pas de répercussion dans l'assemblée.

La semence était jetée cependant, qui devait en germant faire éclore les fruits odieux du fanatisme: la guerre de race et de religion.

A John Norquay, le grand chef conservateur revient le triste honneur d'avoir, le premier, semé l'odieuse graine.

Cinq ans plus tard la mauvaise herbe commence à lever.

Il est nécessaire de nous entourer ici de tous les documents capables de jeter la lumière la plus complète, et pour plus de sûreté nous emprunterons au MÉTIS, le journal français de MM. Royal, Dubuc et LaRivière ses propres déclarations.

Le témoignage de ces chefs conservateurs ne saurait être suspect à l'égard de M John Norquay le chef de leur propre parti.

Le MÉTIS du Jeudi 29 Mai 1879 nous renseigne sur les origines de la crise.

"M. Norquay interpellé par M. LaRivière a déclaré, qu'en effet la résignation" "de M. Royal ministre du Cabinet, avait été acceptée. Cette résignation ayant" "pour cause l'impossibilité où avait été jusque là le Cabinet d'avoir le support an-" "glais..."

"M. Norquay a eu sept mois pour se faire un parti; il a gouverné pendant tout" "ce temps avec une majorité française presque exclusive, et les choses en étaient" "arrivées où la saine politique et la justice commandaient de s'arrêter."

"Qu'a fait M. Norquay ? "

"Jouant au plus fin, il s'est jeté entre les bras de ses adversaires des cinq der-" "nières années, et en ASSURANT AU PARTI ANGLAIS QUE LE TEMPS ÉTAIT ARRIVÉ DE SE" "DÉBARRASSER DES FRANÇAIS, si les anglais voulait s'unir à lui, il a réussi à se main-" "tenir au pouvoir. Il a promis l'abolition de l'usage de la langue française dans les" "documents officiels, statuts, comptes publics, rapports etc,.... il a promis une" "nouvelle distribution des sièges électoraux afin de réduire à quatre ou cinq le chif-" "fre des représentants français et plusieurs autres mesures hostiles à la race fran-" "çaise. Tous les membres anglais se sont laissés prendre à l'appat du traitre qui" "reniait son passé, et à l'heure qu'il est le parti anglais veut exactement faire ce à" "quoi le parti français a refusé de se prêter, c'est-à-dire ignorer complètement un" "élément important de la population dans le gouvernement des affaires du pays."

Ainsi, d'après M. J. Royal, Norquay serait le véritable coupable; ce serait lui qui aurait pris l'initiative de cette concentration du parti anglais centre l'élément français, trouvant que,

"le temps était arrivé de se débarrasser des français."

Ce qui est certain, c'est que la coalition du parti anglias fut bien la cause de la crise comme en témoigne la lettre de démission de M. J. Royal lui même.

Voici la partie principale de cette lettre:

"Aussi, n'est-ce pas sans regret que j'eus ce matin à informer mes amis que je" "n'avais reçu aucune réponse de vous, à leur demande si juste, si raisonnable, et si" "amicale, excepté un billet dans lequel vous me demandiez ma résignation comme" "étant la CAUSE DU REFUS DU PARTI ANGLAIS A VOUS APPUYER."

Le METIS du 29 Mai 1879 contient encore un article qui est de nature à nous éclairer sur l'hon John Norquay et tend nettement à rejetter sur lui la responsabilité de sa crise:

"Il paraitrait que M. Norquay entend gouverner sans ministres français, hor-" "mis qu'il trouve quelque Judas qui consente à se vendre à l'homme qui a JURÉ D'É-" "CRASER TOUT CE QUI PARLE FRANÇAIS DANS LE MANITOBA."

"La chose lui sera-t-elle permise ? En attendant, nos amis les anglais modérés" "nous assurent que cet état de chose ne peut durer, que M. Norquay a perdu toute" "espèce de considération par sa dernière trahison et que tout le monde se défie de" "cet homme ambitieux, grossier, sans instruction, sans principes, paresseux, insou-" "ciant et prêt à tout faire pour se maintenir au pouvoir............Il lui a fallu" "faire appel au fanatisme et tout promettre aux préjugés de race pour se recréer un" "parti qui devra bientôt se dissoudre."

M. Royal n'était pas tendre alors pour M. Norquay qu'il définit:

"L'homme qui a juré d'écraser tout ce qui parle français dans le Manitoba."

Dans un article du même numéro, et comme le précédent, consacré à M. Norquay il termine par ces mots:

"Toujours du Judas chez cet homme !"

En vérité, l'ami et le successeur de M. Royal à la tête du parti conservateur français, M. A. A. C. LaRivière, qui collaborait d'ailleurs au METIS, aura quelque peine à concilier l'opinion des conservateurs de 1879 sur M. Norquay avec celle qu'il pretend luimême nous imposer aujourd'hui.

"Toujours du Judas chez cet homme !"

Ne croirait-on pas vraiment, qu'il s'agit de M. Th. Greenway?

La presse conservatrice de nos jours lui adresse exactement les mêmes épithètes, dent M. Royal se servait en 1879 contre M. Norquay.

Mettant de coté les appréciations du METIS, une chose est cer-